



U LEVANTE

Corti, le 26 Avril 2018

A Mme Mélanie Ducouret
Mme Isabelle Chardonnet-Barry
DREAL de Corse

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions d'avoir invité notre association à cette réunion de concertation en tant qu'acteur identifié de la transition écologique. Nous partageons avec vous et Monsieur le Président de la République le souci d'"améliorer le quotidien de nos concitoyens résidant en Corse". Nous ne pouvons malheureusement pas venir assister à cette première réunion par manque de disponibilités mais espérons être parmi vous lors des prochaines réunions.

Quelques-unes de nos interrogations : qu'est devenu concrètement le SODT du Padduc (Schéma d'Orientation pour le Développement Touristique) prévu par le Padduc ? Comment répondre aux problèmes soulevés avant d'avoir mis en œuvre, de manière concrète, ou au moins initié, les solutions aux problèmes des déchets, la maîtrise des flux touristiques (rappel dans ce plan de la taxe sur les campings cars refusée par l'Assemblée Nationale !), et sans avoir défini une politique de l'eau ?

Nous avons adressé plusieurs courriers à M. le Président de la République, M. le Ministre de la Transition Écologique, Monsieur le Préfet dénonçant les nombreuses infractions ayant lieu sur notre territoire corse en toute impunité, avec copie à DREAL et DDTM.

Aussi, parmi nos premières demandes, nous réitérons notre souhait de :

- voir enfin faire appliquer et respecter le Padduc, les lois, dont la loi Littoral, par les représentants de l'État (y compris par son premier représentant en Corse), les institutions et par les élus divers et variés,
- voir Mrs. les Co-Présidents de la CTPENAF (Monsieur le Préfet de Corse et Monsieur le Président de l'Exécutif de la CdC) appliquer enfin le règlement intérieur de cette commission en demandant aux services de la DDTM ou/et de la DREAL de soumettre à l'autosaisine l'examen des permis de construire des communes du littoral soumises au RNU,
- voir supprimé l'article de la loi Macron cantonnant la démolition des constructions illégales uniquement dans les espaces protégés figurant dans la liste annexée. Et ce, dans un souci d'égalité que vous comprendrez aisément.

Également, nous souhaiterions dans un souci de toujours plus de transparence des politiques publiques et de l'information des citoyens, qu'un registre des Autorisations d'Urbanisme soit accessible en ligne sur Internet pour toute la Corse. Cette demande est tout à fait compatible avec les dispositions de la "nouvelle Loi pour une République Numérique".

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus sincères.

la direction collégiale 2017		
Don Grâce Jean Arrighi 	Chjara Molinelli 	Michelle Salotti 
Michelle Ferrandini 	Sophie Mondoloni 	Lucrece Sansonetti 
Dominique Gambini 	Christian Novella 	Claire Vescovali 
Anne Luciani 	Lisandru Plasenzotti 	